



RAPPORT DE DIVULGATION DES DONNÉES 2020

PARTICIPANTS AU DÉFI ÉNERGIE EN IMMOBILIER

1 855 682-3826 | 514 282-3826
boma-quebec.org



BOMAQUÉBEC
La référence en gestion immobilière

CONTEXTE

Grâce à votre participation, nous avons pu réaliser une analyse comparative **pour l'année 2020 pour les bâtiments participants, toutes catégories confondues**. 179 propriétés participantes ont contribué aux statistiques¹.

La réalisation de ce rapport a été rendue possible grâce à la participation financière de



¹ À noter qu'un point dans les graphiques peut représenter plusieurs bâtiments s'ils sont liés à un seul et même compte.



Grâce à votre participation, nous avons pu réaliser une analyse comparative pour l'ensemble des bâtiments participants, toutes catégories confondues.

Ce document vous permettra de juger de la performance énergétique de votre bâtiment par rapport à la performance globale des bâtiments, et de visualiser votre positionnement. Plusieurs pistes d'amélioration à votre portée vous sont aussi proposées pour vous aider à vous dépasser en matière de performance énergétique.

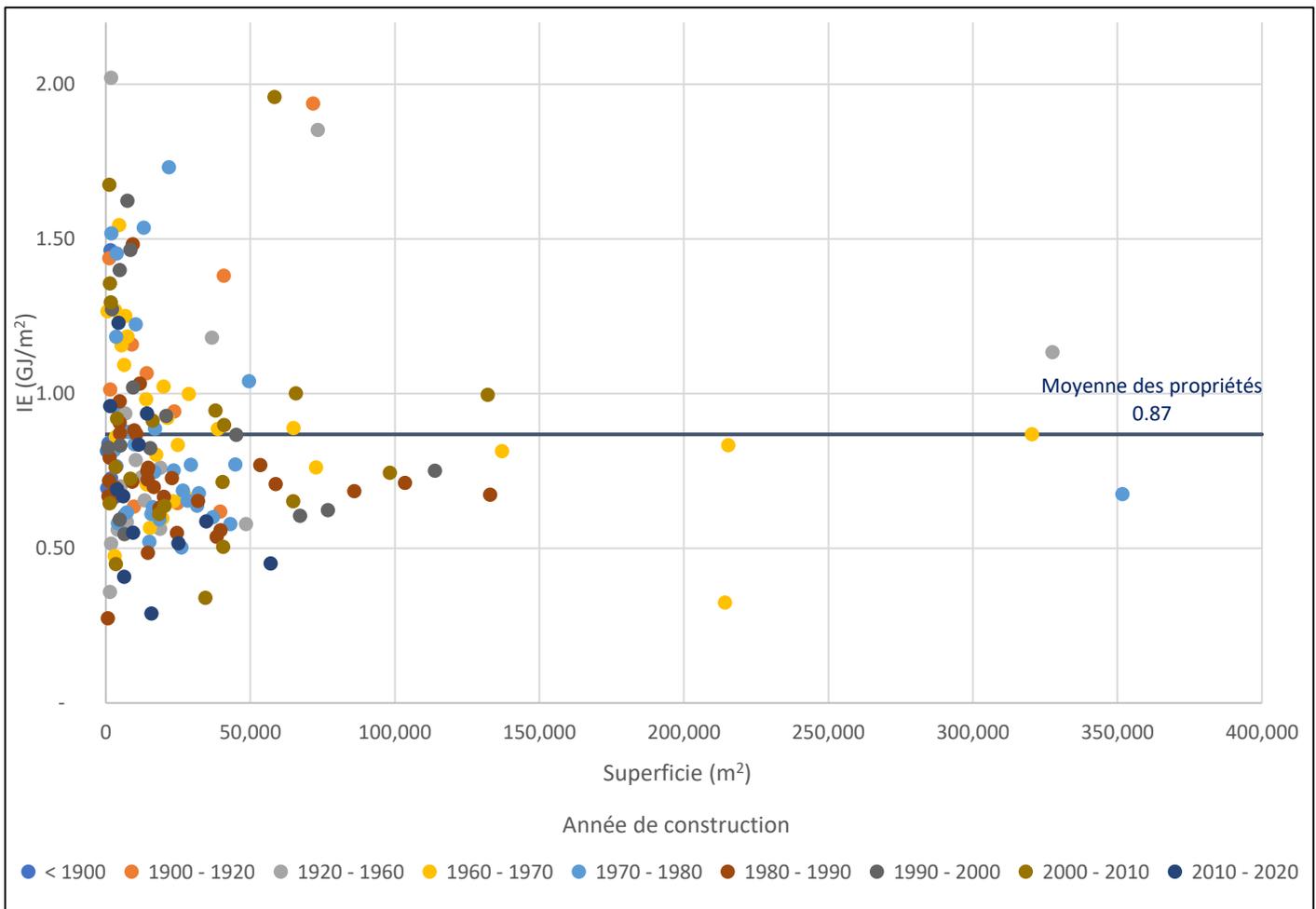
FAITS SAILLANTS

- **179 bâtiments** ont contribué aux présentes statistiques, sur la base des données fournies par les participants avec ESPM.
- L'intensité énergétique moyenne des bâtiments est de **0.87 GJ/m²**.
- Les intensités énergétiques s'échelonnent entre **0.27 GJ/m²** et **4.05 GJ/m²**.
- Les bâtiments les plus performants (10e centile) **consommant trois fois moins** que les plus énergivores (90e centile).
- Les bâtiments dépensent en moyenne **20 \$/m²** et émettent **11 kg CO₂e/m²**.
- Les 179 bâtiments participants ont émis près de **57 200 tonnes métriques de CO₂e** en 2020.

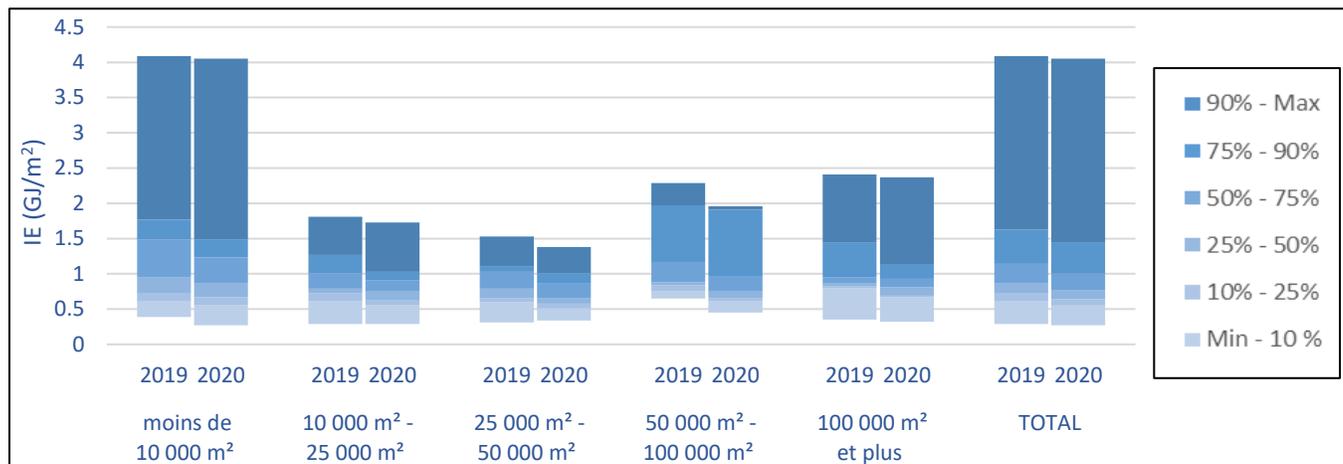
Entre 2019 et 2020 :

- **92% des bâtiments** ont réduit leur intensité énergétique.
- **94 bâtiments** ont réduit de plus de 10% leur intensité énergétique.
- Les dépenses énergétiques ont **diminué en moyenne de 11%**.
- Les émissions de GES ont **diminué en moyenne de 18%**.

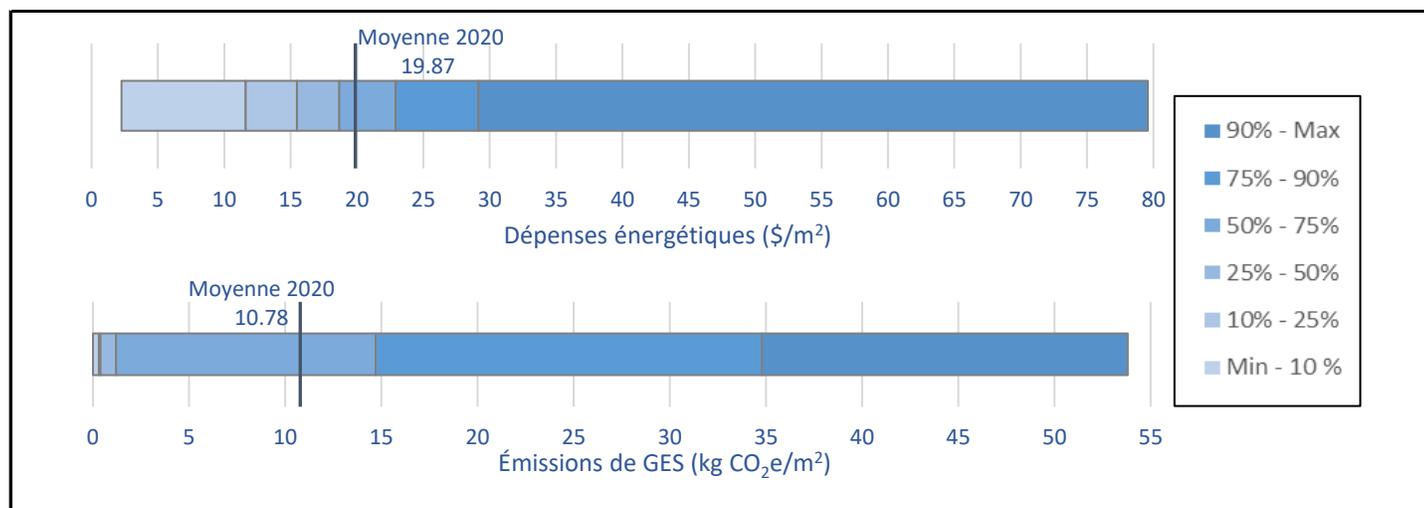
Identifiez-vous à partir de vos données trouvées dans **ENERGY STAR Portfolio Manager** :



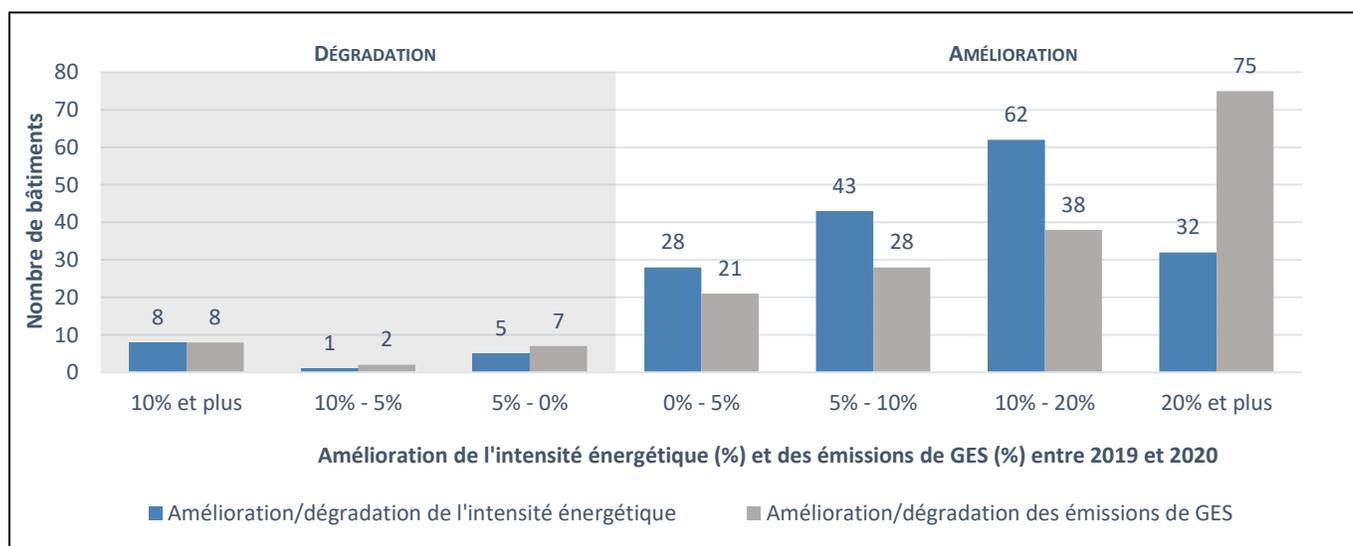
En 2020, l'intensité énergétique au 50e centile pour les bâtiments de moins de 10 000 m² est de 0.95 GJ/m². Cela signifie que la moitié des immeubles participants de moins de 10 000 m² affichent une performance énergétique supérieure à cette valeur. Et vous, où vous situez-vous dans votre catégorie de superficie ?



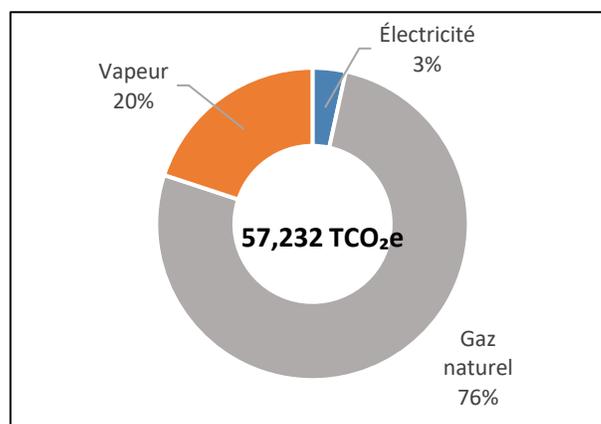
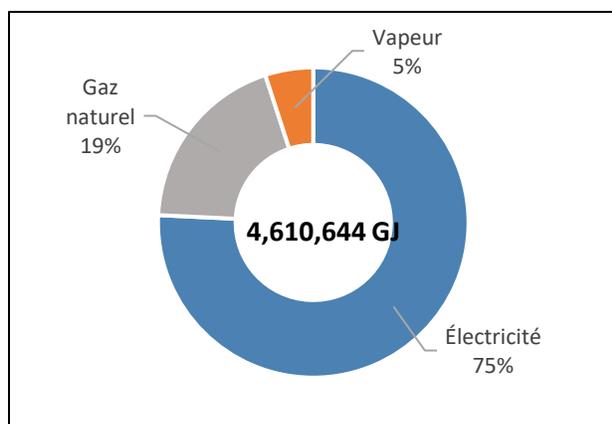
Vos dépenses énergétiques et vos émissions de GES sont-elles inférieures ou supérieures à la moyenne ? 25% des immeubles participants (25e centile) dépensent moins de 15 \$/m² et émettent moins de 0.40 kg CO₂e/m². Êtes-vous dans ce groupe ? Si non, est-ce une cible atteignable ?



92% des immeubles participants ont réduit leur intensité énergétique, et 91% leurs émissions de GES. Et vous ?



19% de la consommation énergétique est du gaz naturel, alors qu'elle génère 76% des émissions de GES. Soyons attentif à l'efficacité énergétique pour le chauffage.



Un éventail de mesures d'efficacité énergétique à votre portée

De multiples mesures d'efficacité énergétique¹ peuvent être déployées dans les bâtiments. Elles peuvent concerner aussi bien les gestionnaires de l'immeuble que les propriétaires et les locataires.

Prenons l'exemple de la remise en service des systèmes mécaniques (RCx) d'un bâtiment de 20 000m², dont les dépenses énergétiques sont de 31.14 \$/m² (immeuble situé dans le 90e centile des dépenses énergétiques). Plusieurs interventions peuvent être réalisées dans le cadre du RCx, telles que la révision des points de consigne de jour et de nuit, l'ajustement des séquences d'opérations, ou encore l'optimisation des systèmes de ventilation.

En considérant que la mise en place de ces mesures induirait des économies d'énergie annuelles de l'ordre de 10 %, l'intensité énergétique du bâtiment passerait ainsi de 1.28 GJ/m² à 1.16 GJ/m². Les économies de coûts associées seraient de l'ordre de 62 300 \$/an. Pour un coût de mise en œuvre s'élevant à 100 000 \$, la période de retour sur l'investissement associée à cette mesure serait de 20 mois avant subvention. Elle pourrait être réduite à 5 mois après subvention. Plus de détail quant aux aides financières disponibles est fourni dans la section suivante.

Pour faciliter la quantification des économies d'énergie, l'implantation d'un système de sous-mesurage peut être envisagée. Vous trouverez quelques pistes de réflexion à ce sujet [ici](#).

Note : Plusieurs études de cas sont également disponibles [ici](#).

¹Pour en savoir plus, consultez l'article suivant [ici](#).

Pour passer à l'action

- Saviez-vous que les partenaires de BOMA Québec offrent des aides financières généreuses pour la planification et la réalisation de projets de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES? Voici quelques exemples des subventions disponibles pour démarrer de nouvelles initiatives :
 - o [TEQ – Volet Analyse du Programme ÉcoPerformance](#)
 - o [Énergir – Volet Études de faisabilité – Affaires](#)
 - o [Hydro-Québec – Programmes en efficacité énergétique, conseils et outils](#)
- Des bonifications exceptionnelles des incitatifs financiers sont proposées pour plusieurs de ces programmes.
- BOMA Québec met aussi à votre disposition plusieurs outils sur le site Web du [Défi énergie en immobilier](#) :
 - o Une [infolettre](#) qui regorge de trucs et astuces
 - o Une multitude de [ressources en ligne](#)

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Défi énergie en immobilier | BOMA Québec | info@defienergie.ca